Séance du 1 juillet 2016 Intervention opérationnelle Délibération n°2016/52

Vu le code de l'urbanisme;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011 relative aux établissements publics fonciers, aux établissements publics d'aménagement de l'Etat et à l'Agence foncière et technique de la région parisienne ;

Vu le décret n°2011-1900 du 20 décembre 2011 relatif aux établissements publics fonciers, aux établissements publics d'aménagement de l'Etat et à l'Agence foncière et technique de la région parisienne ;

Vu le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier Nord - Pas de Calais, modifié par les décrets n°2006-1131 du 8 septembre 2006, n°2009-1542 du 11 décembre 2009 et n°2014-1736 du 29 décembre 2014 :

Vu le décret n°2015-979 du 31 juillet 2015 relatif aux établissements publics fonciers de l'Etat, aux établissements publics d'aménagement et à l'agence foncière et technique de la région parisienne ;

Vu l'arrêté du 09 décembre 2015 portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier Nord -Pas de Calais;

Vu le règlement intérieur institutionnel de l'EPF Nord-Pas de Calais approuvé par délibération n° 2016/03 du conseil d'administration du 09 mars 2016;

Vu la délibération 2014/58 du conseil d'administration du 20 novembre 2014 portant approbation du programme pluriannuel d'intervention pour la période 2015-2019 ;

Vu la proposition du Syndicat mixte du SCoT du Grand Douaisis ;

Le conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Nord – Pas de Calais, sur proposition de la présidente,

- Approuve la convention partenariale de l'observatoire de l'habitat du SCOT du Grand Douaisis ;
- Autorise la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier Nord Pas de Calais à signer la convention partenariale.

7 JUIL. 2016

Pour le Préfet et par délégation, Le secrétaire général pour les affaires régionales

La directrice générale

La présidente du conseil d'administration

Loranne BAILLY

Pierre CLAVREUIL

Valérie LETARD